



Buxières
Buxerulles
Woinville

COMMUNE DE BUXIÈRES-SOUS-LES-CÔTES

BUXIÈRES – BUXERULLES – WOINVILLE

www.buxieres-sous-les-cotes.fr

BULLETIN N° 81 du 4 avril 2017

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 28 mars 2017

Tous les membres étaient présents,

- Le **COMPTE ADMINISTRATIF** de l'exercice **2016** a été approuvé à l'unanimité :

Section de fonctionnement :

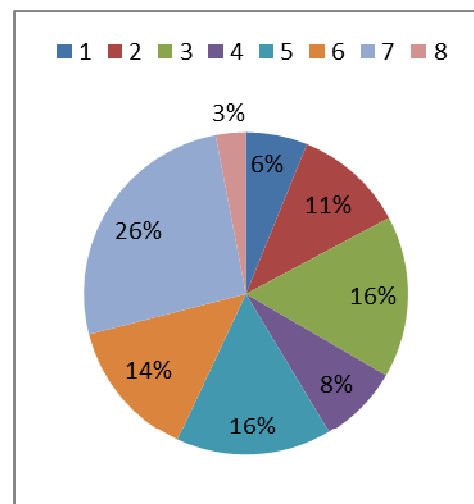
Dépenses réalisées: 195 870.06 € Pour mémoire, prévisions : 449 554.75 €
Recettes réalisées : 248 189.19 € Pour mémoire, prévisions : 449 554.75 €

Section d'investissement :

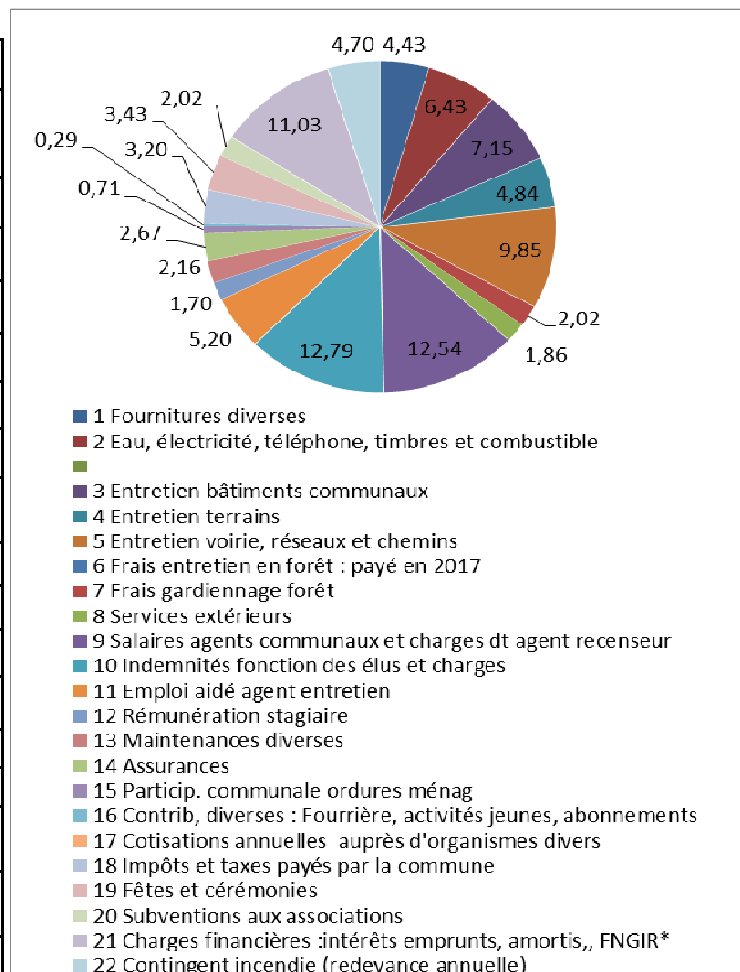
Dépenses réalisées: 222 185.06 € Pour mémoire, prévisions : 506 091 €
Recettes réalisées : 210 278.55 € Pour mémoire, prévisions : 506 091 €

L'**excédent de clôture** de l'exercice 2016 s'élève à 168 725 € (repris en recette d'exploitation au budget primitif 2017).

Recettes de fonctionnement		en €
1	Locations de terrains	6% 15 327
2	Revenus des immeubles	11% 27 423
3	Produits de la forêt	16% 40 166
4	Location de chasse	8% 19 725
5	DGF	16% 38 663
6	Dotations diverses	14% 36 005
7	Impôts locaux	26% 63 755
Recettes exceptionnelles : remboursement indm des maires délégués		3% 7 125
8		100 248 189

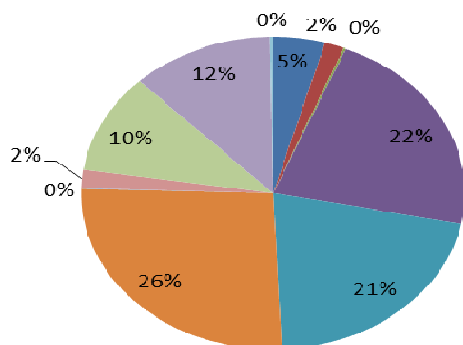


Dépenses de fonctionnement	%	En €
Fournitures diverses	4,43	8 651
Eau, électricité, téléphone, timbres et combustible	6,43	12 543
Entretien bâtiments communaux	7,15	13 488
Entretien terrains	4,84	7 873
Entretien voirie, réseaux et chemins	9,85	19 206
Frais entretien en forêt : payé en 2017		
Frais gardiennage forêt	2,02	3 946
Services extérieurs	1,86	3 635
Salaires agents communaux et charges dt agent recenseur	12,54	24 460
Indemnités fonction des élus et charges	12,79	24 947
Emploi aidé agent entretien	5,20	10 142
Rémunération stagiaire	1,70	3 326
Maintenances diverses	2,16	4 225
Assurances	2,67	5 204
Particip. communale ordures ménag	0,71	1 390
Contrib, diverses : Fourrière, activités jeunes, abonnements	0,29	580
Cotisations annuelles auprès d'organismes divers		3 230
Impôts et taxes payés par la commune	3,20	6 258
Fêtes et cérémonies	3,43	6 697
Subventions aux associations	2,02	3 945
Charges financières :intérêts emprunts, amortis,, FNGIR	11,03	21 544
Contingent incendie (redevance annuelle)	4,70	9 173
		194 463

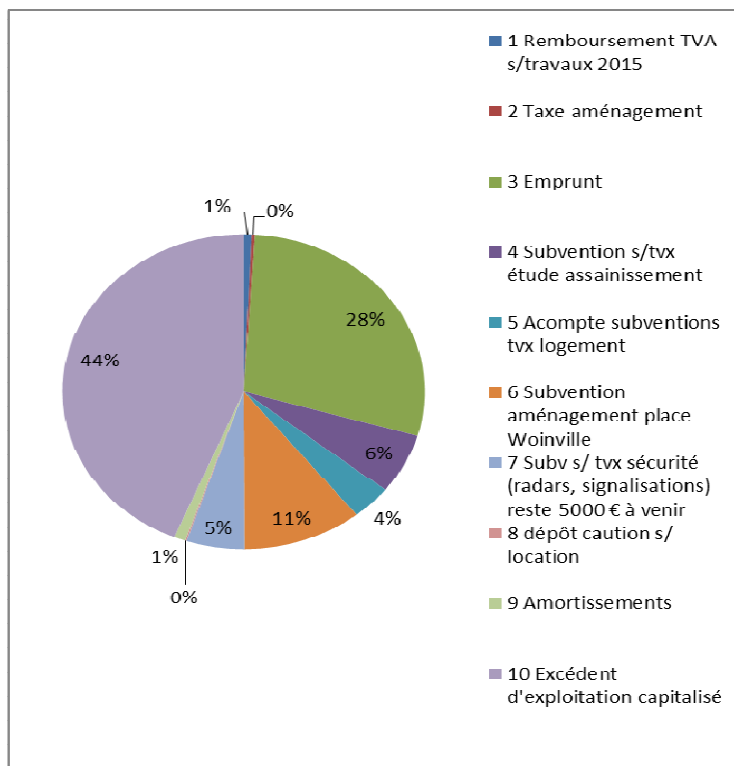


Dépenses d'investissement	%	en €
1 Remboursement des emprunts	4,41	9 796
2 Remboursement prêt FFN	1,65	3 669
3 Remboursement cautions aux locataires	0,20	450
4 Frais étude PLU/Assainissement/Audit énergie/Aménagement villages	22,13	49 183
5 Tvx logements Woinville : solde en 2017	21,37	47 500
6 Aménagement place mairie Woinville	26,41	58 681
7 Eclairage public	0,07	171
8 Autres installations : illuminations et tableau	1,94	2 095
9 Achat matériel agent entretien	10,42	23 158
10 Installation de voirie (sécurité/panneaux)	12,12	26 947
11 Table pique-nique	0,24	535
		222 185

- 1 Remboursement des emprunts
- 2 Remboursement prêt FFN
- 3 Remboursement cautions aux locataires
- 4 Frais étude PLU/Assainissement/Audit énergie/Aménagement villages
- 5 Tvx logements Woinville : solde en 2017
- 6 Aménagement place mairie Woinville
- 7 Eclairage public
- 8 Autres installations : illuminations:tableau
- 9 Achat matériel agent entretien
- 10 Installation de voirie (sécurité/panneaux)
- 11 Table pique-nique



	Recettes d'investissement	%	en €
1	Remboursement TVA s/travaux 2015	0,71	1 500
2	Taxe aménagement	0,29	616
3	Emprunt	28,53	60000
4	Subvention s/tvx étude assainissement	6,19	13 027
5	Acompte subventions tvx logement	3,56	7 500
6	Subvention aménagement place Woinville	10,63	22 361
7	Subv s/ tvx sécurité (radars, signalisations) reste 5000 € à venir	5,19	10922
8	dépôt caution s/ location	0,13	270
9	Amortissements	1,01	2 135
10	Excédent d'exploitation capitalisé	43,73	91 956
			210 287



SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS :

ADAPEIM	80
COMITE MEUSE CANCER	80
ASCBBW	1500
Association Cardiologie Lorraine	80
Association VALENTIN	80
Ecomusée HANNONVILLE	80
Souvenir Français	80
Amicale des Donneurs de sang de Saint-Mihiel	80
Association des Paralysés de France	80
Handball Vigneulles	150
JUDO CLUB	150
Les Amis des Côtes	125
ADMR de Vigneulles	200
ACCA de Buxières	200
Groupe scolaire de Vigneulles (sortie en baie de Somme)	200
Souscription « forêt d'exception » (Guerre 14/18 - Souvenir français)	150
Mécénat statue à la mémoire des ânes (Guerre 14/18)	150
Association Sotrés et Potailoux de Chaillon	250
Les Restos du cœur	80
Association Mains et MerVeil' de Buxerulles (parents d'élèves)	150
TOTAL	3 945 €

- Le **BUDGET PRIMITIF** de l'exercice **2017** a été approuvé à l'unanimité :

PRÉVISIONS :

Section d'investissement :

Dépenses : 412 170 €

Recettes : 412 170 €

Section d'exploitation :

Dépenses : 391 062 € (dont le virement à la section d'investissement de 148 067 €)

Recettes : 391 062 € (avec reprise de l'excédent d'exploitation de 168 725 €)

VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX : Le Conseil Municipal a décidé de ne pas changer les taux des impôts locaux :

Nature des Taxes	Bases imposition pour 2017	Taux communaux en 2017	Taux moyens département en 2016	Taux des intercommunalités en 2016	Part revenant à la commune en 2017
habitation	313 700 €	8.55 %	23.33 %	12.56 %	26 821 €
foncier bâti	212 300 €	6.54 %	21.51 %	10.61 %	13 884 €
foncier non bâti	75 500 €	18.35 %	34.26 %	16.80 %	13 854 €
CFE	10 300 €	9.15 %		9.98 %	942 €
				TOTAL	55 501 €

REPLACEMENT DES 3 TINTEMENTS SUR LES 3 CLOCHES DE L'ÉGLISE DE BUXIERES

L'entreprise CHRETIEN a constaté lors de l'entretien annuel, que 2 moteurs de tintement des heures sont défectueux et le 3^{ème} en mauvais état

Le devis pour la réalisation de ces travaux s'élève à 3 013.20 € TTC.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de faire réaliser les travaux et charge Madame le Maire de signer le devis de l'entreprise CHRETIEN.

SELECTION DE L'ENTREPRISE REALISANT LA SIGNALÉTIQUE D'INFORMATION LOCALE

Par délibération n° 74 en date du 8 novembre 2016, le Conseil Municipal approuve la signature d'une convention avec le Parc naturel régional de Lorraine permettant un accompagnement aux fins d'étude et mise en place d'une Signalisation d'Information Locale.

Une réunion d'information avec l'ensemble des acteurs concernés a été organisée le samedi 10 décembre 2016 débouchant sur le plan de jalonnement par le Parc naturel régional de Lorraine. Il a été soumis à l'avis de la DDT 55 le 3 février 2017.

La Commune a consulté 4 entreprises pour réaliser le plan de jalonnement :

Pic Bois Altevia, Signaux Est Girod, Signalisation Lacroix, ONF

Pic Bois Altevia a décliné l'offre la jugeant trop spécifique, ONF n'a pas répondu.

La Commission d'Appels d'offres réunie le 6 février 2017 émet un avis favorable pour l'entreprise Signaux Est Girod pour un montant de 16 365,62 € HT, l'offre étant complète et répondant au cahier des charges. A la suite d'une information de la DDT 55 supprimant 2 panneaux, une demande de complément a été faite. Le coût est porté à 16 827, 01 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de :

- Sélectionner l'entreprise Signaux Est Girod,
- Approuver la demande de complément à Signaux Est Girod,
- Approuver la commande à Signaux Est Girod pour un montant de 16 827, 01 € HT
- Charge Madame le Maire de mener à bien ce dossier et l'autorise à signer toutes les pièces s'y rapportant.

FINANCEMENT DU PROJET SIL-DEMANDE DE SUBVENTION A LEADER GAL ZONE OUEST DU PNRL

Le projet de Signalisation d'Information Locale coûte 16 827, 01 € HT.

Le *plan de financement est le suivant :

- LEADER Gal Zone Ouest PnrL : 13 461,60 €
- Commune : 1 685,41 €
- Privés : 1 680,00 €

La Conseil municipal après en avoir délibéré :

- Approuve le projet de Signalisation d'Information Locale,
- Approuve le plan de financement,
- Autorise Madame le Maire à demander une subvention d'un montant de 13 461,60 € à LEADER Gal Zone Ouest du Parc et une participation aux Privés calculée en fonction du nombre de lames dont chacun dispose, sur la base de 1680 €.

- Charge Madame le Maire de mener à bien ce dossier et l'autorise à signer toutes les pièces s'y rapportant.

**Selon la note obtenue lors de la sélection du dossier, la participation de LEADER pourra diminuer ; ce qui impliquera une augmentation de la participation de la commune et des privés. Selon la note obtenue, la participation des privés est estimée à 45 € par lame ou à 70 € par lame.*

ACHAT DU BATIMENT APPARTENANT A L'ASCBBW

Pour disposer d'un local technique aux fins d'atelier communal et d'entrepôt des divers équipements et matériels nécessaires à l'entretien de la commune, il est proposé d'acquérir le bâtiment « Foyer Rural » propriété de l'Association Sportive et Culturelle de Buxières, Buxerulles, Woinville (ASCBBW) situé 1, rue du Colombier à Woinville, sur les parcelles cadastrées 585 AA 48 et 49.

L'ASCBBW a voté la vente de son bâtiment en assemblée générale le 10 février 2017.

Le prix est de 3500 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve à l'unanimité l'acquisition du bâtiment Foyer Rural, propriété de l'Association Sportive et Culturelle de Buxières, Buxerulles, Woinville (ASCBBW) situé 1, rue du Colombier à Woinville, sur les parcelles cadastrées 585 AA 48 et 49 au prix de 3 500 €.

- Dit que les actes de vente correspondant seront établis par la Commune en la forme administrative. A cet effet, le Conseil Municipal désigne Jean-Patrick POLIN, 1^{er} adjoint, pour agir au nom de la Commune.

- Madame le Maire est chargée et autorisée à signer tous les documents découlant de cette transaction.

ACHAT D'UN VEHICULE DE SERVICE

La commune a besoin de se doter d'un véhicule de service d'occasion. Après consultation des garagistes locaux, il s'avère que seul, le garage MARC à ESSEY-ET-MAIZERAIS (54) dispose d'un Partner en bon état au prix de 4 000 €. Ce véhicule permettra à l'employé communal de transporter aisément les différents matériels dont il a besoin pour assurer l'entretien de la commune ainsi que pour effectuer à l'occasion de diverses manifestations les transports de matériels tels que tables, chaises, barrières et autres matériels nécessaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'achat d'un véhicule de service,

- Approuve l'achat d'un Partner CD CLIM tôle Blanc Type GCRHYB 08 CV au Garage MARC, 26, rue Raymond Poincaré 54470 ESSEY ET MAIZERAIS pour un coût de 4 217 € comprenant la carte grise pour 217 €

- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

DEMANDE DE SUBVENTION AMI TVB STAGE HAIES ET VERGERS**

Il est rappelé le projet de valorisation du patrimoine environnemental de la commune aux fins de préservation de la qualité du cadre de vie et de support au développement d'une économie agricole et touristique respectueuse de l'environnement.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet de PLU et du Plan Paysage des Côtes de Meuse menée par les Communautés de communes Côtes de Meuse Woëvre et Canton de Fresnes.

La commune doit donc se doter d'outils de connaissance de son territoire. C'est pourquoi elle a décidé de confier à Clément HUEBRA Y RODRIGUEZ, étudiant en Master 2 Espace Rural et Environnement de l'Université de Bourgogne, un stage « Inventaire des haies avec plan de gestion, état des lieux des vergers avec perspectives de développement ».

Afin de contribuer au financement de cette action, Madame le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention à la Région Grand Est dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la Trame Verte et Bleue. Le coût de l'opération est de 3926 €.

Le plan de financement est le suivant :

- Région Grand Est AMI/TVB : 1963 €
- Commune : 1963 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le stage « Inventaire des haies avec plan de gestion, état des lieux des vergers avec perspectives de développement » confié à Clément HUEBRA Y RODRIGUEZ,
- Approuve le plan de financement,
- Charge Madame le Maire de demander une subvention de 1963 € à la Région Grand Est dans le cadre de l'AMI/TVB et de signer toutes les pièces s'y rapportant.

***AMI TVB : Appel à Manifestation d'Intérêt – Trame Verte et Bleue*

INFORMATIONS

PASSEPORT – CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Ces documents sont maintenant délivrés par la mairie de Saint-Mihiel.

Mairie de Saint-Mihiel (Sans rendez-vous)

Lundi au jeudi de 8h15 à 11h45 – 13h30 à 17h15

Vendredi de 8h15 à 11h45 – 13h30 à 16h15

Il faut compter 15 à 20 minutes par dossier.

RAPPEL DE LA REGLEMENTATIONS SUR LES BRUITS

Comme chaque année, nous rappelons ci-dessous, la réglementation en matière de bruits de voisinage et notamment pour les travaux de jardinage et bricolage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que tondeuse à gazon, motoculteur, débroussailleuse, tronçonneuse...

Ces travaux sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

-du lundi au vendredi de 08H00 à 12H00 et de 14H00 à 20H00

-les samedis de 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00

-les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00

INVENTAIRE DES HAIES ET DES VERGERS DE LA COMMUNE

QUESTIONNAIRE SUR LES HAIES

Clément HUEBRA est arrivé depuis début mars pour faire l'inventaire des haies et des vergers. Il sera là jusqu'en septembre 2017. Pour le moment, il met au point les outils et la méthode de travail avec le soutien du Parc naturel régional de Lorraine. Il est également en relation avec l'animateur du Plan Paysage Côtes de Meuse. D'ici quelque temps vous aurez l'occasion de le rencontrer plus souvent dans la commune. **Il a préparé un questionnaire sur les haies qui est joint à ce bulletin. Votre avis sur cet élément qui anime nos paysages est intéressant.** Je vous remercie de lui faire bon accueil et surtout n'hésitez pas à demander des précisions à Clément.

D'autre part, une partie de son travail portant sur l'aspect historique du paysage, il recherche des **photos plus ou moins anciennes représentant une haie, un verger, le paysage de la plaine dans sa globalité** (prises depuis la côte).

Ainsi, si vous disposez de ces clichés, vous pouvez lui faire parvenir à clement.huebra@hotmail.fr ou lui apporter à la mairie ou l'appeler sur le n° de la mairie.

« PAS DE PRINTEMPS SANS HIRONDELLES »

L'opération menée par le Parc naturel régional de Lorraine se poursuit. Pour toute information, prendre contact avec :

Arnaud BRASSELE t el : arnaud.brasselle@pnr-lorraine.com ou 03 83 84 25 39

Odile BEIRENS